

dossier

Magazine d'information et de réflexion
des industries métallurgiques,
électriques et connexes de l'Isère
et des Hautes-Alpes

Politique énergétique, préparer l'avenir

p. 2/3



Photowatt équippa-t-il un jour prochain
des centrales photovoltaïques en France,
comme ici en Allemagne ?

[voir table-ronde p.4-5].

sommaire

table ronde 4



- Énergie : demain, il faudra consommer mieux et moins
- Solaire : le décollage est pour très bientôt !
- Un outil expérimental pour la recherche, la formation... et accessible aux PME

grand'angle 7



- Valoriser ses potentialités avec Stratégie PME Rhône-Alpes
- La responsabilité sociale des entreprises [RSE]

la parole à... 8



Au service de l'innovation

D'Udimagazine à Udimag

C'est à la fin 2000 que l'Udimec a décidé de se doter d'un support d'information de type magazine. Complément de la note d'info mensuelle, il propose, trois fois par an, à l'ensemble de ses adhérents des thèmes de fond, des points de vue croisés, des témoignages...

À presque six ans et 17 numéros – ce qui prouve la régularité de parution – *Udimagazine* s'offre une nouvelle maquette. Et à l'occasion, raccourcit son titre de quelques lettres pour devenir *Udimag*. Format, tête, couleurs, ligne graphique, tout change... ou presque car l'esprit de départ demeure. *Udimag* reste un support de réflexion au service de l'entreprise ! Modernisé, dynamisé, et mieux adapté aux problématiques actuelles de partage, d'échange, de nécessité de raisonner en réseau, la nouvelle formule est entre vos mains, prête à vous accompagner pour les années à venir...

Après le site www.udimec.fr en 2005, c'est votre magazine qui, en 2006, prend un nouveau départ. Son comité de rédaction compte sur vous pour alimenter la rédaction du récit de vos expériences, de vos réalisations innovantes, de vos batailles et conquêtes.



Thierry Uring
délégué général de l'Udimec

Politique énergétique, préparer l'avenir

Le prix du baril flirte avec les 80 dollars, les ressources fossiles s'épuisent, l'économie asiatique bat son plein, les contraintes environnementales se durcissent... Le contexte de ce début de millénaire a de quoi inquiéter. D'autant que les énergies alternatives renouvelables sont encore mal connues, insuffisamment accessibles ou plus chères. Il est plus que jamais temps, d'envisager de véritables politiques énergétiques... dans lesquelles la réduction des consommations aura un rôle clé à jouer !



Depuis 2002, les coûts d'énergie sont en constante augmentation et la tendance s'annonce durable. Elle résulte, d'une part de la demande accrue due à d'importants développements, notamment dans les pays émergents, Chine et Inde en tête, d'autre part de la raréfaction

des ressources en pétrole accessibles avec les technologies actuelles. La consommation mondiale atteint un pic de production, alors que la découverte de nouvelles réserves a fortement diminué depuis dix ans. Nous sommes en phase de décroissance et, par conséquent, confrontés à une augmentation, inévitable et

durable, du prix des énergies fossiles. L'aspect environnemental vient se greffer sur l'économique : le protocole de Kyoto, diverses réglementations internationales et européennes visent à réduire les gaz à effet de serre produits en majeure partie par l'utilisation des énergies fossiles.

Autre phénomène d'actualité : la dérégulation du marché de l'énergie. « Cette libéralisation⁽¹⁾ ne se fait pas sans remous, précise Éric Sénéchal, consultant au CETIM⁽²⁾. Elle suscite bien des interrogations chez les industriels quant à la politique énergétique et tarifaire à mener. Ils vont voir ce que propose la concurrence et, pour négocier au mieux le contrat de fourniture d'énergie, sont amenés à faire le point sur leur propre situation énergétique : identifier les postes

les plus consommateurs, tracer leur profil de consommation... »

Pour faire face à ce nouveau contexte, les industriels vont devoir s'intéresser de plus en plus à ces questions et surtout avancer des solutions qui consistent à :

- réaliser des économies en faisant la chasse aux gaspillages ;
- envisager d'autres sources d'énergie moins chères, plus respectueuses de l'environnement, durables ou renouvelables, pouvant donner droit à des allègements fiscaux ;
- mieux encore, combiner les deux. ●

(1) Entreprises, professions libérales, artisans peuvent désormais choisir leur fournisseur d'énergie.
(2) CETIM : Centre technique des industries mécaniques.



La loi du 13 juillet 2005

Elle donne les orientations de la politique énergétique nationale, vise la promotion et la diffusion des énergies renouvelables dans le bâtiment (plan "Face-sud"), des biocarburants dans les transports (plan "Terre-énergie"), et l'instauration, à la charge des fournisseurs d'énergie, d'une obligation de réaliser des économies d'énergie (mécanisme des "certificats d'économie d'énergie"). Les décrets 2006-252 du 2 mars 2006, 2006-600, 2006-603 et 2006-604 du 23 mai 2006 en précisent les applications. Nous en reparlerons quand les arrêtés complémentaires seront publiés.
Voir site www.legifrance.gouv.fr.

Quelques pistes très concrètes... pour réduire votre facture énergétique

Le CETIM (voir encadré) effectue avec le CETIAT⁽¹⁾ des mesures techniques de gains énergétiques, applicables sur l'ensemble d'un site industriel, selon le découpage suivant : chauffage et climatisation ; process de fabrication ; éclairage ; air comprimé.

Éric Sénéchal expose les principaux gisements d'économies d'énergie en entreprise.

Chauffage : veiller au rendement

Il existe deux modes de chauffage d'un local industriel, qu'il convient d'adapter au type de bâtiment et à l'activité. Chauffer l'air envoyé dans les ateliers convient à une salle d'assemblage avec des plafonds bas et du personnel nombreux. Pour une halle de chaudronnerie, haute et peu isolée, on préférera ne chauffer que les postes de travail par rayonnement infrarouge. Au-delà de ce choix, il faut veiller à la qualité de l'entretien du système de chauffage : le rendement en dépend. Celui d'une chaudière au gaz ou au fioul bien réglée peut atteindre 95 %. Enfin, il existe une façon simple de faire des économies : une régulation adaptée (aux horaires d'activité et aux conditions climatiques par exemple) et la chasse aux changements intempestifs de réglage pouvant entraîner des surconsommations.

Substituer le mode de chauffage par un autre peut générer d'importantes économies. Attention, l'investissement et les temps de retour sont également importants, mais compatibles dans bien des cas avec les objectifs industriels de l'entreprise. Ne négligez pas les solutions alternatives comme le solaire, la chauffe au bois, les pompes à

chaleur... si votre région d'implantation s'y prête.

Enfin, sachez que le renforcement de l'isolation d'un bâtiment existant donne des temps de retour longs ; l'idée est cependant tout à fait pertinente sur un projet de bâtiment neuf ou de rénovation importante de l'existant.

Process : programmer, réguler

Les gains à réaliser sont spécifiques à chaque entreprise, chaque process, mais on peut retenir quelques solutions efficaces. Exemples : décaler le démarrage des machines pour éviter des pointes de puissance coûteuses tant en contrat avec le fournisseur d'électricité qu'en consommation ; réguler les vitesses pour s'adapter au besoin effectif du moment. Sans oublier la ventilation et la récupération de chaleur sur les procédés de traitement thermique, étuves, bains de trempage... pour le préchauffage des pièces, le chauffage des ateliers, etc.

Air comprimé : chasser les fuites

Cette utilité très courante en atelier – meuleuse portative, pistolet à peinture, nettoyage des pièces, systèmes pneumatiques, etc. –

est chère car d'un rendement faible, de l'ordre de 10 %, dû aux pertes importantes dans le compresseur, le réseau, les filtres. Changer tuyaux et colliers défectueux peut se révéler très rentable, avec un retour immédiat. De grosses économies – jusqu'à 50 % – peuvent être réalisées en limitant les fuites, en régulant la pression, en l'abaissant de 7 à 6 bars selon les activités... ou en remplaçant, chaque fois que c'est possible, le système pneumatique par de l'électrique.

Éclairage : du bon sens

Il y en a dans toute l'entreprise, parfois avec des puissances assez importantes. Première solution : privilégier la lumière du jour, ce qui implique de nettoyer vitres et verrières de façon régulière. Opération qui peut être coûteuse mais pouvant générer des gains importants. Les lampes basse consommation, d'une puissance adaptée au besoin, autorisent quelques économies ; la maintenance préventive (remplacement d'une vieille ampoule qui éclaire moins mais consomme autant) et l'automatisation des éclairages (pour n'éclairer qu'en présence d'une personne et en fonction de la luminosité ambiante) aussi !

(1) CETIAT : Centre technique des industries aéronautique et thermique.

Actions environnementales dans le bassin de la Bourbre

Dans le cadre d'un SAGE⁽¹⁾ établi en 2002, la rivière Bourbre a fait l'objet d'un diagnostic portant sur des problèmes avérés de micro-pollution et autres dégradations des milieux naturels. Précisons que son bassin accueille quelque 6 300 entreprises artisanales, industrielles et commerciales. En 2003, la CCI Nord-Isère, la CMA de Vienne et un groupe d'entreprises riveraines ont créé l'association Bourbre entreprises environnement qui les représentent à la Commission locale de l'eau. L'association a pour objectif de sensibiliser, d'informer, de former les entreprises sur les problèmes de pollution toxique, de mener des actions visant à les traiter. L'Udimec participe à trois de ces actions.

La première est l'organisation d'une collecte de déchets dangereux – en porte-à-porte ou en point de regroupement – pour les entreprises de la métallurgie et de la construction, en partenariat avec la fédération du BTP de l'Isère.

La seconde consiste en une étude de faisabilité pour la mise en place d'une gestion collective des effluents des entreprises de la métallurgie. Cette étude technico-économique est réalisée en partenariat avec le CETIM.

La tenue d'une journée technique ouverte aux entreprises de la métallurgie constitue la troisième. Son but est de faire le point sur les actions passées, de présenter des solutions de traitement ou réduction des déchets à la source... et poursuivre la sensibilisation !

Le souci de limiter les coûts de gestion est une constante de ces actions qui, rappelons-le, s'adressent à une majorité d'entreprises de moins de 10 salariés.

Contact : Audrey Quenard,
Udimec service environnement, 04 38 75 04 14.

(1) Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau.

Pour vous aider à maîtriser votre énergie

Différents organismes proposent de l'information, du conseil, des diagnostics... En voici trois, présents en Rhône-Alpes.

L'AGEDEN (Espace Info Énergie en Isère) propose de l'aide à la décision : information, mise en contact avec des bureaux d'études spécialisés en maîtrise de l'énergie (voir table ronde p.4-5).
Contact : AGEDEN Grenoble, 04 76 23 53 50, www.ageden.org

L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), cet établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie et du Développement durable, de l'Industrie et de la Recherche, a pour mission de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.

Contact : délégation Rhône-Alpes (Lyon), 04 72 83 46 00, www.ademe.fr

Le CETIM

propose avec le CETIAT des prestations de diagnostics énergétiques.

- Prédiagnostics : étude rapide (1 à 2 journées sur site) aboutissant à un 1^{er} bilan des consommations de l'entreprise, réparties en quatre secteurs (chauffage-clim, process, air comprimé, éclairage) et identification des gisements d'économie potentiels.
- Diagnostic : étude plus poussée pouvant aller jusqu'au calcul du coût énergétique d'un produit manufacturé, la définition d'un modèle énergétique de l'entreprise établie sur des mesures de consommation, des solutions chiffrées d'économie d'énergie (gain annuel, temps de retour sur investissement). Sans oublier les tableaux de bord et autres plans de comptage interne pour piloter ses consommations.
- Programme collectif : le CETIM démarre en septembre 2006 le programme AGIERA (Aide à la gestion industrielle de l'énergie Rhône-Alpes) ouvert à 10 entreprises, aidé par l'ADEME, la Région et avec le concours du CETIAT.

Contacts : eric.senechal@cetim.fr et alain.ridard@cetim.fr, consultants OSE énergie.

Énergie : demain, il faut consommer mieux



Étienne Masson,
directeur de
l'AGEDEN,
Grenoble



L'énergie la moins chère est celle...

L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas

« Notre vocation est de promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. L'essentiel de notre activité est d'informer le grand public, les collectivités et, plus ponctuellement les industriels, sur les solutions existantes... et les accompagner. Nous n'avons pas forcément les compétences pour réaliser un audit pointu – sur un process gros consommateur d'énergie, par exemple – ou pour mettre en œuvre une solution. Notre rôle consiste à définir les principaux enjeux, à décrire le contexte énergétique local. Mais aussi à faciliter la consultation de

bureaux d'études spécialisés que nous avons identifiés, notamment via le réseau des organismes Espace Info Énergie, l'ADEME (qui est un de nos financeurs), ou encore des partenaires comme les syndicats professionnels. Récemment, avec un BE breton, nous avons contribué à un projet industriel visant au séchage du bois en choisissant le combustible bois plutôt que le gaz ou le fioul traditionnellement utilisés !

Le raisonnement classique, qui consiste à vouloir passer d'une énergie à une autre, a priori plus efficace ou meilleur marché, n'est pas la seule solution. N'oublions pas que l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas : le premier des réflexes à acquérir est d'apprendre à consommer moins sur le lieu de travail. Une véritable

« culture de l'énergie » que les grands groupes industriels intègrent à leur stratégie qualité ou environnement. Les PME n'en ont pas forcément les moyens, ou n'y sont pas encore sensibilisées, le poste « énergie » étant rarement prépondérant. Mais les choses changent. D'un côté l'inquiétude par rapport aux prix et aux ressources pétrolières suscite bien des questions. D'un autre la jeune génération d'architectes (et ingénieurs, ndlr), très motivés, intègre ces questions énergétiques à leur réflexion. » ●



René
Desserrières,
directeur
commercial
de Photowatt,
Bourgoin-Jallieu



Solaire : le décollage est pour bientôt !

Solaire : le décollage est pour très bientôt !

« Il existe deux familles de panneaux solaires, ceux qui produisent de la chaleur (solaire thermique) et ceux qui produisent de l'électricité (solaire photovoltaïque). Photowatt propose ces derniers avec des solutions clés en main qui intéressent majoritairement les maisons individuelles, les bâtiments publics et, pour l'instant dans une moindre mesure, le tertiaire et les bâtiments de bureaux. Dans certains pays, nous équipons même des centrales de production photovoltaïques (plusieurs MW), dont la surface peut représenter plusieurs terrains de football. Les installations photovoltaïques produisent aujourd'hui un kWh deux à trois fois plus cher que celui des grands producteurs, mais bénéficient dans de nombreux pays d'incitations tarifaires réduisant significativement leur temps de retour sur investissement et les rendant très attractives. Ceci

explique pourquoi Photowatt réalise 96 % de son chiffre d'affaires à l'exportation. En France, un décret dont la publication est imminente devrait changer la donne. Pour l'instant, peu d'entreprises sont demandeuses, mais les nouveaux tarifs vont provoquer un fort intérêt car les conditions économiques seront plus favorables. Photowatt propose également des solutions intégrées pour l'habitat collectif et les bureaux. C'est le cas des modules à double fonction : production d'électricité et brise-soleil. Ils permettent ainsi d'alléger la facture de chauffage et de climatisation. Photowatt se positionne également auprès des prescripteurs (architectes, constructeurs...). Le grand public est fortement motivé depuis dix ans, les entreprises devraient prendre le relais ! L'augmentation des coûts d'énergie et les nouvelles mesures vont les encourager. » ●

udra ux et moins

La facture énergétique s'alourdit ? Il est temps de chercher des sources d'énergies alternatives et rentables à terme... ou de se décider à consommer moins. Trois points de vue (d'avenir) sur la question.



Roland Vidil,
directeur
de l'ENSIEG,
Grenoble

Un outil
expérimental
pour la
recherche...

Un outil expérimental pour la recherche, la formation... et accessible aux PME

« Nous avons démarré à la rentrée 2005 une nouvelle filière d'ingénieurs, partagée par quatre écoles de l'INPG, et préparant aux nouveaux métiers de l'énergie : production décentralisée, énergies renouvelables, distribution et réseaux, maîtrise des usages de l'énergie, services... Dans le même temps, nous avons lancé le projet Prédis⁽¹⁾ dont la première tranche sera opérationnelle à la rentrée 2006.

Il s'agit d'un centre d'innovation et de formation dédié à l'énergie, un outil ambitieux (investissement de 9 M€) regroupant dix plates-formes métiers, sur lesquelles étudiants, chercheurs, industriels pourront expérimenter les solutions de demain. On y trouve par exemple une plate-forme piles à combustible, des capteurs photovoltaïques, mais aussi un démonstrateur de supervision de réseaux d'énergie ou encore une salle de marchés. Au-delà de cette recherche sur les nouveaux métiers et usages, le transfert vers le monde de l'industrie est une de nos préoccupations fortes. Nous capitalisons dans nos laboratoires de recherche une somme d'expériences à mettre

au service de la valorisation industrielle. Bref, cet outil sera prêt pour aborder les formidables enjeux de demain sur les thèmes du développement durable, des énergies renouvelables, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre... Grenoble a été pionnière de la houille blanche. Notre ambition est d'être leader des énergies non carbonées. Enfin, nous pensons qu'il y a urgence à associer les PME dans cette dynamique. À cet effet, nous envisageons de créer un club d'utilisateurs Prédis qui leur facilitera l'accès à cet outil hors du commun. » ●

(1) Labellisé dans le cadre du pôle de compétitivité Enerdis.

échos

ITII⁽¹⁾ : des ingénieurs formés pour le terrain

Dès septembre 2006, une formation d'ingénieurs en apprentissage ouvre ses portes à l'INP Grenoble-ESISAR. Une telle formation – trois ans en alternance dans le domaine des systèmes embarqués – n'existait pas en Rhône-Alpes. La mise en place de l'ITII Dauphiné Vivarais est le résultat d'un partenariat entre groupements professionnels (UIMM Drôme-Ardèche, Udimec) et l'INP Grenoble-ESISAR. À la croisée de plusieurs spécialités (électronique, informatique, automatique et réseaux), cette formation correspond à une vraie demande des entreprises, notamment des PME/PMI. Elle concerne de nombreux secteurs d'activités : transports, automobile, électroménager, énergie, médical, avionique, logistique... Précisons que chaque année, quelque 2 500 ingénieurs sortent diplômés des 24 ITII répartis en France.

Dès cette année, quatorze apprentis seront recrutés au niveau bac + 2 et bénéficieront d'une pédagogie innovante fondée sur l'articulation entre pratique et théorie. « Grâce à la mise en place du "projet industriel" réalisé pour le compte d'une entreprise cliente, l'ESISAR possédait déjà une expérience en matière de transfert de technologie auprès des PME », précise Laurent Latourrette. La nouvelle formation permettra de renforcer cette complémentarité entre université et entreprises. Pour cette première rentrée, une douzaine d'entreprises se sont montrées intéressées. Il est encore temps de contacter l'école !

Contact : ESISAR, 04 75 75 94 00
www.esisar.inpg.fr

(1) Instituts des Techniques d'Ingénieurs de l'Industrie.

L'AG du 26 juin 2006

L'Assemblée générale de l'Udimec, qui s'est tenue à la Maison de la Production à Moirans, a réuni les représentants des entreprises adhérentes de l'Isère et des Hautes-Alpes. La première partie – l'assemblée statutaire – a permis de dresser le bilan de l'activité des services⁽¹⁾ pour l'année 2005 et d'envisager les perspectives 2006. Dans sa présentation, le président Patrice Chastagner s'est déclaré satisfait de la bonne santé de l'Udimec et serein quant à l'avenir. Notamment sur l'élargissement de l'offre de services aux entreprises. Ce faisant, Patrice Chastagner a tenu à rappeler que l'Udimec n'a pas pour vocation d'être une société de services mais une assemblée professionnelle au service de ses adhérents. Se félicitant du redressement de l'activité "formation professionnelle" et de l'ouverture de la Maison des Entreprises dans le Nord-Isère, il a également souligné les bonnes relations nouées avec le Medef et la CGPME à laquelle l'Udimec a adhéré en 2005. Patrice Chastagner a ensuite introduit l'assemblée générale plénière qui, cette année, avait pour thème : "Échange et partage, clé du succès pour le développement de l'entreprise" (lire le compte rendu page 7).

(1) Affaires sociales et juridiques, formation professionnelle, financement des entreprises, développement industriel.



Valoriser ses potentialités avec "Stratégie PME" Rhône-Alpes

"Stratégie PME" s'inscrit dans le prolongement du programme triennal Visiomeca, arrivé à terme en 2005. Conçu et mis en place par l'Udimec, voté en décembre 2005 par la DRIRE et la Région Rhône-Alpes, ce programme vise l'accompagnement et l'appui des PME dans leur réflexion stratégique en vue de développer leur activité. Dans la région, 300 entreprises de sous-traitance, toutes spécialités confondues, devraient y participer dans les trois prochaines années.

Intérêts pour les PME

« L'expérience de Visiomeca a permis d'identifier d'importants problèmes de stratégie liés à leur petite taille, précise José Pedraza, du développement industriel à l'Udimec. Nous avons donc mené une réflexion au sein de l'Udimec et bâti un programme ; parallèlement, au plan national, le ministère de l'Industrie en a conçu un autre avec le concours du CETIM, Acamas, auquel nous nous rattachons. La pérennité de toute entreprise est conditionnée par sa faculté à progresser et à innover, sinon elle est condamnée à disparaître. Pour cela, elle doit non seulement maintenir son activité, mais cultiver sa compétitivité et sa différence. Sa progression s'effectue par cycles successifs : décision, mise en œuvre afin de consolider sa position

puis, nouvelles décisions. Or, on assiste à une accélération de ces cycles qui nécessite des décisions rapides, indispensables pour conserver son avantage concurrentiel. Pour le dirigeant, se poser des questions, décider en connaissance de cause, pour ne pas freiner ou compromettre cette progression, n'est pas une situation de confort. Avec moins de 150 salariés, il n'a pas toujours les moyens d'être réactif aux évolutions du marché. Néanmoins, chaque entreprise dispose de leviers (avantages concurrentiels, ressources mobilisables...) qu'il convient de détecter et de dynamiser, pour construire sa stratégie. Celle-ci ne doit pas être la résultante d'une somme de contraintes mais traduire la volonté de son dirigeant. »

Un dispositif personnalisé

Ce programme se déploie sur cinq mois et invite les dirigeants à croiser trois éclairages :

- leurs représentations d'entrepreneurs (défis, ambitions, perceptions de l'environnement...);

- les potentiels de l'entreprise (ressources clés, éléments différentiels...);
- les attendus des marchés (visions des tendances des filières, clés d'entrées et de succès, positionnement actuel et exploration d'autres marchés, au niveau national et/ou international...).

L'aboutissement de ces réflexions constituera la base d'un projet d'entreprise à partager ensuite avec leurs collaborateurs. Séminaires collectifs (groupe de 10 entreprises) alternent avec réflexion et travail individuel. Chacun est aidé par un consultant sélectionné et formé à la démarche, afin de faciliter l'appropriation des outils à chaque étape proposée. Une personne relais assure le suivi administratif et logistique des dix entreprises et un portail Internet fédère l'ensemble. Cet accompagnement se traduit également par

une aide à la sensibilisation de toute l'entreprise : gestion du changement, mise en œuvre du plan d'actions et de formations nécessaires à sa réalisation. Un réseau de veille économique, technologique et de marché a été mis en place pour faciliter un accès permanent à l'information. Cette cellule est composée de meilleurs compétents dans différents domaines (chimie, environnement, automobile...) qui qualifient les informations et les valident avant de les mettre en consultation via Internet.

L'essentiel est d'aider la PME à appréhender sa position, à définir et à construire sa stratégie, puis à atteindre le niveau de performance requis lui permettant d'être compétitive, de bien produire et de bien vendre sur le ou les marchés choisis. ●

La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Cette notion associe réussite économique et préoccupations sociales et environnementales intégrées dans les activités de l'entreprise. La RSE, ou entrepreneuriat responsable, permet de maintenir les succès économiques et de constituer un avantage commercial, en bâtissant une réputation et en gagnant la confiance de ses collaborateurs.

Soutenir et encourager la RSE au sein des PME constitue une des priorités de la Communauté européenne qui souhaite la généraliser. En septembre 2005, elle a lancé une campagne de sensibilisation des PME à la RSE, dans le cadre d'un programme spécifique : exploration des moyens de soutien par un groupe d'experts et financement d'un certain nombre de projets ; publication d'un certain nombre de cas pratiques de PME qui ont suivi avec succès cette démarche, avec un retour d'image positif et un impact direct sur leur compétitivité et leurs résultats ; création d'un label reconnaissant l'attitude responsable des entreprises volontaires.

Elle les encourage à communiquer régulièrement en interne comme en externe : valeurs et éthique, sécurité et qualité des produits et services commercialisés...

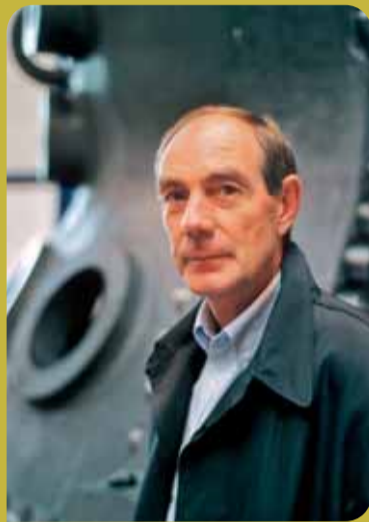
Face aux besoins constants de changement et d'adaptation à de nouvelles exigences émanant du marché et de la société, la RSE constitue un outil privilégié pour développer une stratégie PME efficace. En mars 2006, la CE a annoncé son soutien à une alliance européenne pour la RSE, pour faire de l'Europe un pôle d'excellence en la matière. L'Udimec, via son service juridique international, offre un appui aux entreprises adhérentes intéressées par cette démarche.

Pour en savoir plus :

- sur Stratégie PME : www.strategiepme.fr
 - sur la RSE : www.euroa.eu.int/comm/entreprise/crs/index.
- Contact : José Pedraza, Udimec, 04 76 41 49 49

Partager et rebondir

La table ronde ouverte lors de l'assemblée générale le 26 juin avait pour thème "échange et partage, clé du succès pour le développement de l'entreprise". Retour sur le débat.



< Norbert Novat, président de la société Novat Bey

lage pour les lignes électriques aériennes a réagi à l'évolution du marché : « Nous nous sommes rapprochés d'Afelec, un confrère basé à Toulouse ; nous avons constaté que nous étions plus complémentaires que concurrents, ce qui nous a décidés à la fusion de nos deux entités...

sans pour autant perdre ni notre âme ni notre métier ! Aujourd'hui, nous proposons une offre plus complète. Sans ce rapprochement, nous n'aurions pas survécu. » Quant à la société Novat Bey, spécialisée dans la réalisation de pièces mécaniques de grande dimension, elle a été amenée à signer un contrat pluriannuel avec un des ses clients, un grand groupe international. « Pour répondre à ses exigences, précise Norbert Novat, nous avons investi dans un nouveau parc de machines, mené une politique de recrutement et de formation, ce qui a dynamisé l'entreprise. Aujourd'hui, nous avons acquis du savoir-faire et sommes devenus indispensables à notre client ! »

Le débat s'est alors déplacé dans la salle. Parmi les décideurs présents, Monique Gorgy, de Gorgy Timing, a souligné le bénéfice retiré du dépôt d'un dossier auprès de Partenariat France, association qui permet aux PME d'utiliser gratuitement l'expérience de grands groupes pour se développer à l'export : « Sous forme de portage, ils nous aident à aller plus vite sur leurs marchés, facilitent et sécurisent nos projets à l'export. Nous avons ainsi bénéficié du portage de Thalès sur le marché asiatique. » La solidarité entre deux entreprises joue également dans une situation défensive, comme l'ont relaté Louis de Courville et Jean-Pierre Pelloux, cogérants de Bischoff-Pelloux

tent et sécurisent nos projets à l'export. Nous avons ainsi bénéficié du portage de Thalès sur le marché asiatique. » La solidarité entre deux entreprises joue également dans une situation défensive, comme l'ont relaté Louis de Courville et Jean-Pierre Pelloux, cogérants de Bischoff-Pelloux

∨ Jean-Paul Fénéon, président de la société Dervieux



Pelloux (Fontaine) : « Nos entreprises étaient l'une et l'autre en difficulté et nos savoir-faire étaient complémentaires. En regroupant nos forces, nous avons acquis une meilleure crédibilité auprès de clients qui, aujourd'hui, nous confient de plus gros travaux. »

Pour conclure, Thierry Uring a lancé l'idée d'un nouveau service de l'Udimec fondé sur cette notion d'échange et de partage. ●

(1) Pour plus d'informations : www.partenariat-France.org

« Échanger et partager outils et savoir-faire, pour progresser et se développer. »

Comment ? Par un partenariat gagnant-gagnant entre client et fournisseur, une coopération avec des centres de recherche pour innover, la mutualisation de moyens sur des actions commerciales export, la complémentarité de savoir-faire pour bâtir une offre complète, etc. Pour donner un caractère concret à ces propos, Thierry Uring a donné la parole à deux invités, Jean-Paul Fénéon, de la société Dervieux (Echirolles) et Norbert Novat, dirigeant de Novat Bey (Chonas).

Rapprochements profitables

À la tribune, Jean-Paul Fénéon a expliqué comment sa société de fabrication de matériel et outillage



^ Monique Gorgy, directrice générale de Gorgy Timing



L. de Courville et J.-P. Pelloux, cogérants de la société Bischoff-Pelloux



DRT : une formation technologique de haut niveau, un projet d'innovation en entreprise

Le Diplôme de recherche technologique ou DRT est un diplôme national de niveau bac + 6. La formation a été mise en place dès 1995 à Grenoble, par l'INP Grenoble et l'Université Joseph-Fourier. Cette formation à la recherche technologique offre à des ingénieurs maîtres des universités et des élèves des écoles d'ingénieurs la possibilité de développer une activité de recherche appliquée au sein d'une entreprise ou d'un laboratoire, pendant dix huit mois. Le sujet est proposé par l'entreprise sous la double tutelle d'un encadrant de l'entreprise et d'un enseignant-chercheur. Une formule originale qui favorise l'innovation et permet, notamment aux PME/PMI, l'accès au savoir-faire des laboratoires de recherche. Elle apporte à l'étudiant le savoir-faire nécessaire pour mener à bien un projet industriel innovant. Elle lui permet de mieux connaître l'entreprise au bénéfice de son insertion professionnelle. Le contrat de travail entre l'entreprise et l'étudiant est un contrat CDD classique ou un contrat par apprentissage.

Les secteurs scientifiques concernés

À l'INP Grenoble :

- électronique, électrotechnique et automatique ;
- génie de l'environnement ;
- génie informatique ;
- génie des matériaux ;
- génie mécanique et productique ;
- génie des procédés ;
- génie des systèmes industriels.

À l'Université Joseph-Fourier :

- développement territorial ;
- génie électrique ;
- génie civil et mécanique ;
- génie des matériaux et des procédés ;
- génie des procédés thermiques et chimiques ;
- génie informatique ;
- génie pharmaceutique ;
- ingénierie de la santé ;
- mathématiques appliquées et industrielles.

Renseignements et propositions de projets DRT auprès de :

- l'INP Grenoble, scolarité DRT, 04 76 57 47 38, drt@inpg.fr
- l'UJF, pôle alternance, 04 76 51 44 80, Martine.Connan@ujf-grenoble.fr

Au service de l'innovation

Le délégué général de l'Udimec a été élu membre du conseil d'administration d'Inovallée. L'occasion de rappeler le rôle et les missions de la technopole, qui vient d'amorcer une nouvelle dynamique en réaffirmant sa vocation de haute technologie au cœur du bassin grenoblois.

De quand date la création d'Inovallée et quelles sont les grandes étapes de son évolution ?

Annie Soufi – Le concept d'Inovallée remonte à 1968. Elle s'inspire d'une Silicon Valley à la française, avec une double ambition : favoriser le développement des technologies de pointe et tisser une passerelle entre université et industrie. Cet objectif s'est concrétisé par la création en 1971 d'une ZIRST, une des premières en France. D'abord développée sur la commune de Meylan, la ZIRST

s'est ensuite étendue à celle de Montbonnot, pour occuper aujourd'hui une surface de 110 ha, dans laquelle sont installées quelque 300 entreprises représentant 9 000 salariés. L'an dernier, la ZIRST a pris le nom d'Inovallée, dans le cadre d'un programme global de redynamisation lancé en partenariat avec les collectivités territoriales.

Quelles sont les grandes missions d'Inovallée ?

A.S. – Inovallée a la particularité d'être pilotée par une association de dirigeants d'entreprises, et non par des organismes publics comme c'est le cas dans les autres technopoles. Cette association a d'abord un rôle d'accompagnement des entreprises et de leurs salariés, à travers des avantages de type pépinière (centrale d'achats, location de salle de réunion, permanences juridiques et comptables, formations...). Elle propose aussi des services au quotidien, des loisirs... Inovallée est par ailleurs une interface entre les entreprises et les collectivités, avec des missions d'intérêt général por-

tant sur les questions d'environnement, de transports, de vie économique et sociale, etc.

Sur quels critères vous fondez-vous pour accepter l'implantation d'une entreprise ?

A.S. – Les critères sont restés inchangés depuis l'origine : ne sont acceptées sur le site que les activités innovantes ou technologiques, tous secteurs confondus, qui constituent 70 % du parc (production industrielle à technologie avancée, R&D, universités, laboratoires, centres de recherche...), et les services tertiaires qui leur sont associés, dans une limite de 30 % (juristes, comptables, cabinets conseils, formation, services communs du site...). Les secteurs d'activité d'Inovallée ont suivi les évolutions technologiques de la fin de siècle. Après le boom de l'électronique et de l'informatique, la technopole s'est ouverte aux télécommunications avant de jouer pleinement la carte des NTIC. Le passage du concept de zone à celle de vallée (Inovallée) marque le début d'une nouvelle dynamique territoriale centrée sur l'ouverture et la collaboration. Celle de l'Udimec, adhérente depuis l'origine, qui représente déjà un pôle d'entreprises à part entière, va dans le sens de cette ouverture. Et son implication récente au sein de notre conseil d'administration ne peut que renforcer l'efficacité de cette collaboration. ●

(1) Zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques.

La Maison des Entreprises inaugurée



Implantée à Villefontaine, à l'initiative de l'Udimec, de la FBTP Isère et du Medef Isère, la Maison des Entreprises a ouvert ses portes en mai 2006. Conçue comme un outil au service des entreprises – et gérée sous une même SARL –, elle accompagne leur développement aux côtés de la CCI Nord-Isère. Elle met en synergie les compétences complémentaires de chaque fédération afin d'offrir un véritable lieu d'expertise et de projets. Près de 350 personnes, chefs d'entreprises du Nord-Isère et personnalités étaient réunis sous le chapiteau, le 30 mai, pour l'inauguration par Michel Morin, préfet de l'Isère, à l'invitation de Jacques Chanut, président de la FBTP Isère, Gérard Lanvin-Lespiau, président du Medef Isère et de Patrice Chastagner, président de l'Udimec. Pierre Gattaz, président du directoire du groupe Radiall et Raymond Feysaguet, maire de Villefontaine, étaient également présents.

Au cours de son intervention, Patrice Chastagner a rappelé « l'intérêt de cette maison pour les quelque 200 entreprises – PME, pour la plupart – de tous les secteurs de la métallurgie, implantées dans cette zone économique et industrielle forte. La vitalité de ces entreprises démontre leur combativité et leur capacité d'adaptation face aux mutations radicales du contexte économique et concurrentiel. Présente depuis plus de 30 ans en Nord-Isère, l'Udimec croit à la nécessité de s'associer avec les principales fédérations patronales pour donner au dynamisme entrepreneurial une impulsion renouvelée. Elle saura être l'accompagnatrice militante du développement industriel de ce territoire ; prenant appui à la fois sur les compétences installées sur le site et sur celles de l'ensemble de l'Udimec, elle fera profiter chaque entrepreneur des liens étroits construits avec l'UIMM Drôme-Ardèche, au sein de l'UIDV, et avec les autres UIMM de Rhône-Alpes, notamment au sein l'Udimera ».

Maison des Entreprises
23 rue Antoine-Condorcet BP 69,
38091 Villefontaine Cedex,
04 88 77 94 20

Magazine d'information et de réflexion de l'Union des industries métallurgiques, électriques et connexes de l'Isère et des Hautes-Alpes.

Directeur de la publication : Thierry Uring

Rédacteur en chef : Laurent Latourrette.

Membres du comité : Thierry Allard, Franck Bendriss, Sidonie Kohler, Stéphane Marquier, José Pedraza, Gilles Ramillon.

Photos : adncom, Michel Gasarian, documentation Photowatt

Conception, rédaction et réalisation : adncom - Tél. 04 38 12 44 11 - www.adncom.fr

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print